

Objet : Re: FERMETURE DE NOTRE ECOLE

Message de la part de Madame la Préfète aux parents d'élèves de Vire sur Lot,

Madame,

J'ai pris connaissance de votre e-mél exprimant votre "refus" de voir votre école fermée.

Soyez assurée que je compatis à votre désarroi mais je dois vous mettre en alerte sur les moyens de le manifester : restez dans le cadre légal, ne créez pas de troubles manifestes et disproportionnés à l'ordre public, et ne bloquez pas la circulation des véhicules de secours : il en va de votre responsabilité ; je vous invite également à ne plus perturber le déroulement des cours : il en va de l'intérêt de vos enfants.

Vous me demandez de revenir sur la carte scolaire : je n'en ai pas le pouvoir, j'ai par contre écrit à la ministre de l'éducation nationale.

La rectrice connaît parfaitement la situation et à ma connaissance valide les décisions de l'inspecteur d'académie. L'État doit souvent prendre des décisions qui mécontentent certains, c'est notre rôle malheureusement ; nous le regrettons toujours mais l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers.

Vous comprenez sûrement que la répartition des moyens de l'éducation nationale prévus annuellement par le gouvernement et le Parlement est une prérogative de l'État.

Vous devez comprendre aussi que si l'inspecteur d'académie avait pu faire autrement, il l'aurait fait.

Comme l'inspecteur d'académie et moi-même avons eu l'occasion de l'expliquer longuement en audition, **il apparaît que la singularité du Lot (record de France d'écoles à 1 ou 2 classes) pose de réels problèmes d'équité et de soutenabilité budgétaire** ; cette dispersion fragilise le réseau scolaire durablement ; pour sauver l'école rurale, **il est avant tout essentiel de constituer des ensembles de 3 à 4 classes pérennes** ; la majorité des maires du Lot l'ont compris, de même que la majorité des membres de la commission départementale d'éducation nationale (CDEN). Ainsi sont et seront mis en place, en concertation avec les parents, des organisations de qualité qui mettront les enfants dans de très bonnes conditions d'apprentissage. La prospérité des villages n'est pas liée à la présence d'une école dans ce même village : je constate l'inverse tous les jours.

Je vous remercie de communiquer ce message aux autres membres de votre collectif.

Restant à votre écoute

----- Message original -----

Sujet: [INTERNET] FERMETURE DE NOTRE ECOLE                      Date : 10/03/2017 09:30

De : Les parents d'élèves de Vire sur Lot

Pour : iencahors2@ac-toulouse.fr,    contact.blog@education.gouv.fr,    pref-secretariat-prefet@lot.gouv.fr,  
cabinet@ac-toulouse.fr, ia46@ac-toulouse.fr, com@ac-toulouse.fr

Bonjour,

Aujourd'hui, nous ne sommes pas présents dans les locaux de l'école de Vire sur Lot mais nous préparons les prochaines actions.

Nous demandons à Madame la Rectrice, Madame la Préfète, Madame la Ministre de revoir la carte scolaire.

Nous refusons la fermeture de notre école avec une moyenne de 20 élèves par classe (7 postes actuellement pour 140 élèves).

Sur notre RPI, votre volonté est de fermer l'école de Vire sur Lot, ouvrir un poste sur Duravel et nous offrir 2 demi-postes (8 postes pour 140 élèves).

Aujourd'hui, nous sommes au début des actions menées pour conserver notre école.

Nous resterons toujours actifs contre cette fermeture injustifiée.

Notre objectif est et restera de CONSERVER NOTRE ECOLE DE VIRE

Les parents d'élèves de Vire sur Lot